

SÉCURITÉ ET PROPRETÉ

LA PROPRETÉ ET LA SÉCURITÉ URBAINES ONT CONSTITUÉ DEUX PRIORITÉS DE MON ACTION MUNICIPALE DE 2014 À 2020. LE PREMIER DROIT DES CANAVÉROIS EST D'AVOIR UNE VILLE SURE ET PROPRE.

Tandis que la Municipalité précédente n'avait ni anticipé la baisse des effectifs de la police municipale du fait des départs programmés de nombreux agents, ni prévu de contrat d'entretien pour le parc de vidéoprotection, j'ai nettement renforcé les moyens de la sécurité à Chennevières, et notamment de la police municipale désormais plus nombreuse et plus visible.

Je serai à cet égard particulièrement attentif à ce que les effectifs de la police nationale ne diminuent pas en parallèle du renforcement de la police municipale, notamment la nuit où je souhaite mettre en place des brigades de nuit.

Quant à la propreté, les Canavérois n'ont qu'à comparer la situation actuelle avec celles d'autres villes pour constater que Chennevières est une ville propre. Ce qui n'exclut pas les débordements liés aux incivilités (dépôts sauvages de mégots, déjections canines malgré l'effort de la ville pour multiplier les canisettes...).

Ma volonté est qu'à l'horizon 2030, sécurité et propreté urbaines s'ajoutent au cadre vert et apaisé de Chennevières, et en fassent une ville exemplaire au niveau du Département.

“Le nouveau poste de police municipale situé en centre-ville à côté du pôle social, remplaçant les anciens locaux enclavés dans le Fort, a marqué une étape importante dans le renforcement de l'action de la police municipale”

UNE POLICE MUNICIPALE MIEUX DOTÉE ET PLUS VISIBLE.

Lors de ce premier mandat, les moyens de la police municipale et sa visibilité ont été considérablement renforcés :

- La police municipale est armée depuis janvier 2017 ;
- Au début de l'année 2018, les locaux de la police et le Centre de Supervision Urbain (CSU) ont été déplacés au 45 rue Aristide Briand, en centre-ville,

pour une plus grande visibilité et une meilleure accessibilité aux Canavérois ;

- Cinq recrutements ont été effectués ;
- Huit caméras supplémentaires ont été déployées sur la voie publique en 2018-2019, en complément des deux caméras nomades déjà disponibles (pour les festivités par exemple).

Ce que j'ai fait

- > L'accroissement des effectifs de la police municipale
- > La relocalisation des locaux de la police municipale en centre-ville
- > L'armement des fonctionnaires de police
- > Le redéploiement de la vidéoprotection
- > La signature du **Contrat de Reconquête Républicaine au Bois l'Abbé** et l'arrivée de la **Police de Sécurité du Quotidien**
- > La mise en place du dispositif **Canavérois vigilants** au Belvédère et à Mon Idée
- > Le renforcement de la sécurité routière par la mise en place de « **zones 30** » aux abords des écoles ainsi que de petits bonshommes jaunes aux lieux stratégiques de passages des enfants
- > L'effort financier en faveur de la propreté avec notamment le **nettoyage mécanisé des rues** à la balayeuse laveuse tous les mois

> LA SIGNATURE DE LA STRATÉGIE TERRITORIALE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

La nouvelle Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, signée en 2018 pour la période 2018-2021, a pour objectif de décloisonner les interventions des professionnels du champ éducatif, de la prévention, de l'intervention sociale, de la police et de la justice.

> LA SIGNATURE DU CONTRAT DE RECONQUÊTE RÉPUBLICAINE DU BOIS L'ABBÉ

Le 29 novembre 2018 a été signé le Contrat de Reconquête Républicaine (CRR) du quartier du Bois l'Abbé-Mordacs en présence du Préfet du Val-de-Marne. Cette convention doit permettre de renforcer la présence des forces de l'ordre dans ce quartier.

> LA SIGNATURE DU DISPOSITIF « CANAVÉROIS VIGILANTS »

Cette Charte, signée en 2018, prévoit que des citoyens volontaires deviennent des référents sécurité, et fassent remonter aux autorités les situations anormales ou les problématiques de sécurité constatées dans les quartiers du Belvédère et de Mon Idée. Ce dispositif, qui donne de bons résultats sur les quartiers précités, sera étendu.



CE QUE JE FERAI

- L'extension systématique des horaires de la police municipale le samedi soir afin d'éviter les tapages nocturnes et la mise en place de **brigades de nuit**
- Le **renforcement des effectifs** de la police municipale dans les secteurs sensibles ou devenus sensibles
- L'augmentation du **nombre de caméras** de 20 % et l'augmentation progressive de leur qualité et de leur efficacité
- L'**extension du dispositif Canavérois vigilants** aux quartiers qui en feront la demande dans le cadre des comités de quartier
- L'amélioration de l'éclairage public (60 % de l'**éclairage public renouvelé en 2023 - la totalité en 2030**), qui

contribue à la sécurité des habitants

- Le renforcement de l'effort de sensibilisation à la **sécurité routière** déjà entrepris dans les écoles, la nomination d'un conseiller municipal délégué à la sécurité routière
- Le renforcement des efforts en matière de **propreté urbaine** notamment dans les endroits les plus critiques et dans les lieux de dépôts sauvages, grâce à l'exploitation du renforcement de la vidéo-surveillance et des caméras nomades

“Faire de Chennevières l'une des villes les plus sûres et les plus propres du Val-de-Marne”